



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 4 juin 2021

Lycée Blaise Pascal (63) : rassemblement le 16 juin devant le rectorat de Clermont-Ferrand pour dénoncer la répression anti-syndicale

Le samedi 18 janvier avait lieu devant le lycée Blaise Pascal, à Clermont-Ferrand, un rassemblement contre les E3C, à l'appel des organisations syndicales, regroupant plus de 200 personnes. Les manifestant-e-s ont pu entrer dans l'établissement et faire des prises de paroles dans la cour, avec l'aval de la direction de l'établissement. Comme dans d'autres établissements par la suite, les E3C ont été annulées.

Cette mobilisation s'est déroulée dans le calme, dans le cadre du répertoire normal du mouvement social. Or, la réponse a été une répression anti-syndicale immédiate. Le ministre Blanquer a immédiatement appelé à la fermeté contre la mobilisation naissante contre les E3C. Quelques jours plus tard, des responsables syndicaux départementaux de SUD éducation, SNES-FSU, CGT éduc'action et UNEF, ainsi qu'un lycéen d'un autre établissement en lutte, étaient convoqué-e-s au commissariat suite à une plainte du rectorat. Par ailleurs, les responsables SNES-FSU, CGT éduc'action, ainsi qu'un responsable SN-FO-LC, ont reçu de la part du rectorat un courrier de "mise en garde".

Ce 27 avril 2021, les syndicalistes convoqué-e-s au commissariat ont reçu une amende de 400 euros, ainsi qu'une inscription au casier judiciaire B2 pour "intrusion non autorisée dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement scolaire dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement".

Il s'agit donc d'une entreprise de répression anti-syndicale, sur le plan pénal, ce qui est inédit. La méthode du rectorat, qui consiste

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



à cibler des responsables syndicaux identifiés, est claire : il s'agit d'attaquer les organisations syndicales elles-mêmes. Elle s'inscrit dans une série de répression contre des équipes mobilisées contre les E3C à Melle, Carcassonne, Dôle, Strasbourg ou Bordeaux.

Pour SUD éducation, la réponse doit être à la hauteur de l'enjeu. Un rassemblement est organisée par l'intersyndicale devant le rectorat de Clermont-Ferrand le 16 juin à 15h.

SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à y participer, pour faire de ce rassemblement une mobilisation d'ampleur contre la répression anti-syndicale et la politique de Blanquer.

SUD éducation appelle les personnels à écrire des motions de soutien (de réunions syndicales, de Conseils d'administration ou de Conseils d'école) et de diffuser sur les réseaux sociaux des messages de soutien.